

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

13520 MAUSSANE LES ALPILLES

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du 4 avril 2024

---00000---

Le quatre avril deux mil vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. régulièrement convoqué le 22 mars deux mil vingt-quatre s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire sous la Présidence de Monsieur Jean-Christophe CARRÉ, Président.

Étaient présents : Monsieur Jean-Christophe CARRÉ, Président, Monsieur Henri REYNOUD, vice-Président, Mesdames Fabienne CITI, Dominique STEKELOROM, Marie-France NEEL, Roseline CAMPIONI et Marine CAMOUS.

Absentes excusées : Mesdames Yolande NADALIN et Marie-Pierre CALLET.

Secrétaire de Séance : Monsieur Henri REYNOUD, Vice-président.

N° 2024/04/04/04 - OBJET : Vote du Budget Primitif exercice 2024.

Rapporteur : Monsieur Henri REYNOUD, vice-Président du C.C.A.S.

Monsieur le vice-Président présente aux membres présents du Conseil d'Administration le budget primitif proposé pour l'année 2024 par le Président et suggère de voter ce budget par chapitre.

Sur proposition de Monsieur le vice-Président, le Conseil d'Administration du C.C.A.S., après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le budget primitif 2024 par chapitre qui s'équilibre de la façon suivante :

37 352,66 €uros en section de fonctionnement

0,00 €uros en section d'investissement.

Fait et délibéré à Maussane les Alpilles, en l'Hôtel de ville les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

et sa transmission à la sous-Préfecture le : 12/04/2024.

Secrétaire de séance

Henri REYNOUD



Délibération exécutoire par sa publication

Le Président,

Jean-Christophe CARRÉ



Publication sur le site de la mairie le : 16 avril 2024



BORDEREAU D'ENVOI

Mairie de Maussane les Alpilles

Service : Administration générale

Madame Noémie GINOUX

Tel : 04.90.54.54.37

transmissionactes@maussanelesalpilles.fr



Liste des pièces adressées le 12/04/2024

Madame la Sous-Préfète d'Arles

DEP-

DESIGNATION DES PIECES	N°	Date des actes
CCAS Vote du BP 2024	2024/04/04/04	04/04/2024

Fait à Maussane les Alpilles le 10 avril 2024

ACCUSE DE RECEPTION :
Déposé en Sous-Préfecture d'Arles le :
15 AVR. 2024
ARRIVEE